

Beautés de Dieu (61)
La vie personnelle en Christ

Un repos béni

« Le sabbat a été fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat, de sorte que le Fils de l'homme est maître même du sabbat. » Mc 2.27,28

Dans le prolongement de la réflexion sur la volonté de Dieu, un premier thème, celui du jour du repos, s'impose par sa dimension spirituelle et par son importance pratique. Nous lui consacrerons cette étude.

* *
*

S'il existe un commandement qui soit positif et libérateur, c'est bien celui sur le sabbat¹. Mais l'homme s'ingénie à dévoyer le meilleur ; il s'est bien vite employé, parfois avec de bonnes intentions, à transformer le jour du repos en une occasion de contrainte et d'ennui. Essayons de poser les fondements d'une compréhension évangélique du 4^{ème} commandement. La volonté de Dieu, en instituant ce jour, est une intention d'amour. Dieu n'a pas donné la loi pour régner par la force et encore moins par la terreur². C'était une démarche pédagogique, libératrice et le sabbat est un don, une vraie bénédiction (Dt 11.26). Dieu en est le premier acteur. En Mésopotamie, pays d'origine d'Abraham, le 7^{ème} jour était considéré comme un jour néfaste apportant accidents et malheurs. Dieu renverse totale-

ment cette fausse menace et, là où pesait la chape du péché, il donne un jour de délices (Es 58.13), festif, béni, offrant la surabondance de sa grâce (cf. Rm 5.20). Il ouvre ainsi un espace de liberté, de renouvellement, où l'homme pourra exercer sa responsabilité : se souvenir, garder ce jour, l'honorer au mieux et grandir dans l'amour. Jésus le confirmera : « Si vous m'aimez gardez mes commandements » (Jn 14.15).

*

L'observation du sabbat apporte des principes qu'on retrouvera dans les lois de santé : un sain équilibre travail-repos, l'apprentissage d'une sage gestion du temps, la maîtrise de ses désirs. Les étudiants préparant un examen difficile ou un concours, et fidèles dans l'observation du sabbat, pourraient, je crois, en témoigner. Jadis, j'ai vu des condisciples travailler sans relâche et arriver aux examens totalement épuisés. J'ai compris alors combien la pose sabbatique, que je considérais parfois, je le confesse, au point de vue scolaire, comme un handicap, était, au contraire, un atout et immense bienfait.

*

Mais s'arrêter à ces considérations serait, je crois, manquer l'essentiel et fausser le débat. Si le jour du repos n'avait que ce but et qu'une motivation sanitaire ou éthique, cela ne saurait fonder l'importance du choix du sabbat. N'importe quel autre jour, pourvu que le rythme hebdomadaire soit conservé, pourrait convenir. Ce ne serait qu'une nécessité *horizontale*, d'hygiène mentale, physique, organisationnelle ou sociale, de l'ordre de la loi.

¹ Sur les 10 paroles (Ex 20 ; Dt 5), seules deux, la 4^{ème} et la 5^{ème}, ne sont pas négatives. Dans une société, qu'elle soit antique ou moderne, où le labeur tend vers l'esclavage, l'obéissance du sabbat, bien comprise, se révèle être une vraie bouffée d'oxygène.

² L'observation du sabbat fut prescrite, il est vrai, de manière autoritaire et assortie de menaces et de sanctions (Ex 31.14 ; Nb 15.32-35). La mentalité de l'époque, où l'état de droit était encore balbutiant, et la nécessaire éducation d'une multitude hétérogène, à peine sortie de siècles de dépendance tyrannique, sans discipline intériorisée, permettent de comprendre ce fait ; il en fut de même pour la loi du talion.

Le sabbat est aussi cela, mais il est tout autre chose. Il est premièrement d'ordre *vertical*, religieux ou mieux, relationnel et spirituel. Ce n'est pas une banale question de morale, due à des lois contraignantes, c'est une rencontre d'amour, immense, précieuse, un bonheur, un libre choix d'obéissance filiale. Non nécessaire, superflu, à vues humaines. Mais comme dans beaucoup de réalités d'une vie dépassant la stricte existence matérielle, le superflu est souvent ce qui est le plus indispensable.

* *
*

... en six jours le Seigneur a fait le ciel, la terre ... et il s'est reposé le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le sabbat et en a fait un jour sacré.
Ex 20.11

Par la foi et dans la confiance, nous pouvons croire qu'un Dieu altruiste nous exprime sa volonté en vue de ce qui, pour nous, est le meilleur. Le 4^{ème} commandement trouve son ancrage dans l'exemple de Dieu lui-même à la fin de la semaine créatrice : « le 7^{ème} jour Dieu [...] se reposa de tout le travail qu'il avait fait. » (Gn 2.2) Ce touchant anthropomorphisme, répété en Ex 20, qu'on pourrait juger naïf, a valeur de modèle idéal ; il fournit de riches significations théologiques et spirituelles. Dieu a créé l'homme et la femme, nous dit le récit génésiaque, au cours du 6^{ème} jour. Dès leur 1^{er} coucher de soleil³, qui dut les remplir d'émotion admirative, ils ont pu vivre leur 1^{er} jour plein, un sabbat, dans une communion parfaite, ensemble et avec leur Père. En mémorial de cet évènement, j'aime imaginer que tous les trois, spontanément, se sont proposé d'en faire un rite d'amour. Quel bonheur ! Et ce moment privilégié, mis à part, consacré, les humains pourront le transmettre à leur descendance comme un signe tangible de la relation et de la présence de l'Éternel, qui les sanctifie (cf. Ex 31.13). Notons qu'à la création, les jours débutent le soir, avec l'arrivée de la nuit : « il y eut un soir et il y eut un matin : premier jour. » (Gn 1.8) Cette manière originale de percevoir la

structuration du temps aura une grande incidence sur la vie pratique. Pour les sémites, les jours, les fêtes, le sabbat, commencent la veille au soir⁴. Évidemment, du point de vue de l'organisation administrative, on peut saisir l'utilité des jours à heure fixe, de minuit à minuit. Mais du point de vue psychologique, moral et spirituel, le début d'une journée à la tombée de la nuit possède un charme, une signification incomparables. Déjà, hors de toute problématique religieuse, mon père me disait souvent : « un bon écolier prépare son cartable le soir ». Quand

on connaît le caractère joyeux et lumineux du début de sabbat dans les familles juives, on mesure la bénédiction de pouvoir entrer conscient, éveillé, dans un temps de fête. Ainsi, la nuit du sabbat peut induire la paix, la réconciliation, la sérénité pour la partie diurne de ce jour.

*

Lors du rappel du décalogue en Dt 5, la motivation du jour du repos n'est plus reliée à la création mais à la libération de l'esclavage d'Égypte. Dans une volonté d'actualisation du précepte sabbatique, le rédacteur témoigne d'une belle liberté dans l'inspiration scripturaire. Ici le fondement du sabbat n'est plus le Dieu créateur, ce qui ne l'exclut pas, bien sûr, mais le Dieu sauveur. Le jour du repos n'est plus seulement le mémorial de notre création, de notre appartenance à Dieu en tant qu'être humain, mais aussi celui de notre délivrance, de notre appartenance à Dieu en tant que racheté. En vertu de cette double filiation le Seigneur nous invite à un rendez-vous hebdomadaire en ce jour précis. Respecter ce choix, c'est se mettre à sa verticale, en le considérant comme notre référence ; c'est réserver, en tant que personne et en tant que communauté, ce temps tout spécial à l'adoration, à la communion d'amour avec le Dieu créateur et libérateur. Respecter cette

³ Le soleil qui devait « marquer les rencontres festives, les jours... » (Gn 1.14) et son coucher, souvent mentionné, jouent un grand rôle dans la Bible.

⁴ Lv 23.32 ; Né 13.19 ; Mc 15.42 ; 16.1,2 ; Lc 23.54.

volonté de Dieu, c'est ne pas croire qu'il nous est loisible, unilatéralement, de changer la donne ; ce ne serait plus alors sa volonté que nous ferions, mais la nôtre.

* *

*

Quand Jésus s'est déclaré Maître du sabbat, ce n'est pas pour donner à l'homme, ou même s'arroger en tant que Fils de l'homme, le droit d'abolir l'un des commandements de la loi (Mt 5.17). C'est pour enseigner, dans un monde de haine, de rapports de forces et aussi de ritualisme exagéré, l'esprit qui doit sous-tendre l'obéissance aux commandements. Cet esprit n'est pas celui d'une obligation légale et légaliste ; c'est une liberté aimante et généreuse, ce que Paul appellera l'obéissance de la foi (Rm 1.5), mais qu'on pourrait aussi appeler l'obéissance de la compassion, de l'amour. Au risque de choquer mes auditeurs ou lecteurs, je ne pense pas qu'il soit strictement interdit d'acheter le jour du sabbat. Si, un sabbat, je vois un malheureux qui mendie pour manger, je pense qu'il est plus dans l'esprit du Christ, donc conforme à la volonté de Dieu, d'entrer dans une boulangerie pour lui acheter de la nourriture, que de passer outre comme firent, dans d'autres circonstances, le sacrificateur ou le lévite (Lc 10.31,32). En revanche, le sabbat ne me semble pas le jour adéquat pour se charger des lourds fardeaux⁵, des soucis et du stress de la vie séculière. Le nettoyage à fond de la maison, les achats au supermarché ou la queue pour profiter des soldes de printemps, actions au demeurant parfaitement légitimes, et dont on pourrait multiplier les exemples, font partie de « tout ton ouvrage », ces activités profanes, réservées aux jours ouvrables. Et puis surtout, au-delà

⁵ Jé 17.21-27 insiste particulièrement sur cet aspect.

de l'argument légal, même exprimé dans le meilleur esprit, ce qui est à rechercher, c'est une mise en disponibilité de notre agenda, de nos personnes, y compris de notre cœur et de notre cerveau, pour une quête particulière, comme dit précédemment, de l'adoration et de la communion avec Dieu.

*

J'admire les jeunes qui, dans leurs études, ont la foi de demander la liberté du sabbat, mais ils doivent savoir que cela les engage moralement à travailler le dimanche et à donner le témoignage d'écoliers ou d'étudiants consciencieux. De même, j'admire le courage des frères et sœurs qui, dans un monde professionnel dur et compétitif, s'investissent de manière adulte dans un chemin de fidélité⁶. Ceux qui n'ont pas encore la foi suffisante

... les pharisiens dirent (à Jésus) : tes disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat. Mais il leur dit ... Si vous saviez ce que signifie : Je veux la compassion et non le sacrifice, vous n'auriez pas condamné des innocents. Car le Fils de l'homme est maître du sabbat ... Ainsi, il est permis de faire du bien le jour du sabbat.

Mt 12.2-12

pour faire ce pas, peut-être par un sens aigu de leur responsabilité matérielle, ont besoin de la compréhension, de l'accompagnement, de l'aide et des prières de l'Église. Ne les jugeons pas, car les conseillers ne sont pas les payeurs.

*

Le fait que Jésus ne change pas la loi mais notre rapport à la loi, donc au sabbat, est lourd de conséquence pour les observateurs comme pour les non-observateurs du sabbat. Pour ces derniers, lorsqu'ils sont croyants et désireux de faire la volonté de Dieu, évidemment, la question se pose de savoir pourquoi observer un autre jour. Je ne peux ni ne veux développer ici ce sujet. Je dirai juste mon ressenti face aux arguments invoqués pour justifier, histo-

⁶ P. NOUAN, *Un jour à part*, Ed. Vie & Santé. Ce livre, étude approfondie de la doctrine du sabbat, contient de nombreux exemples et témoignages émouvants de fidélité à Dieu en ce domaine.

riquement, a posteriori, le passage du sabbat au dimanche ; ils me semblent très faibles, pour ne pas dire inexistantes, bibliquement parlant, et d'une grande désinvolture théologique, trop dépendante de la tradition des hommes. Je répète qu'il s'agit d'un avis sur une argumentation, non d'une appréciation sur la conscience et l'engagement spirituel des personnes.

*

Mais comme il est plus important de s'occuper de sa poutre que de la paille du prochain, revenons aux retombées du message de Jésus pour ceux qui observent le sabbat biblique. Je résumerai ces conséquences en trois points.

1. Ex 20 rattache le sabbat à la Création, le Deutéronome (livre de la 2^{ème} loi) à l'Exode. Si les chrétiens écrivaient une 3^{ème} mouture, en quels termes pourraient-ils libeller le 4^{ème} commandement, eux qui, en Christ, sont des nouvelles créatures et ont été libérés de l'esclavage du péché ?

2. Outre les réponses, tournées vers le passé, à la question précédente, pourrait-on en plus inscrire le sabbat dans une perspective présente ? Jésus dit aussi être venu accomplir les prophètes. Au sens premier, fort et dérangeant, le mot *prophétique*, est un combat par et pour une authentique intégrité contre formalismes et injustices. Dans cet esprit, le croyant peut-il être un reconstruteur rendant le pays habitable, par le témoignage en actes et en paroles sur les délices du sabbat (Es 58.12,13) ? En un mot : donner envie plutôt que susciter le ridicule par un ritualisme contre-productif.

3. Les Israélites ont cru pouvoir, en Terre promise, entrer dans le repos (Jos 21.44), mais ce n'était qu'un pâle avant-goût des promesses divines. Reprenant l'expérience de Josué, l'auteur de l'Épître aux Hébreux montre qu'elle n'a pas abouti ; il poursuit : « Il reste un repos sabbatique pour le peuple

de Dieu. » (Hé 4.9) Le vrai repos, le repos céleste, est un état, plus qu'un temps où, après l'obscurité, l'enfant de Dieu accède au grand jour lumineux et éternel ; où les bienheureux de Dieu « se reposent de leurs travaux car leurs œuvres les suivent. » (Ap

14.13) Conclusion du message des trois anges et, dans le second sens du mot *prophétique*, une autre dimension du sabbat, celui où l'adoration et la communion avec Dieu seront sans

mélange. Mais le texte ajoute : « Empressons-nous donc d'entrer dans ce repos-là pour que personne ne tombe en refusant d'obéir. » (Hé 4.11). Il s'agit donc bien, premièrement, d'un repos terrestre. Ainsi ce dont il est question ici se présente en deux étapes. La seconde étape est précédée, dans l'aujourd'hui terrestre, ici-bas, par le repos *qui vient* de Dieu, c'est le repos de l'enfant de Dieu qui, certes, a encore des travaux à effectuer, mais qui peut connaître, par la foi, le repos du cœur, de l'âme, la paix profonde, celle du pardon de ses péchés et goûter alors les joies de la présence bienfaisante de Dieu.

* *

*

Le sabbat est un remarquable chemin pour nous introduire dans la recherche et la pratique de la volonté de Dieu. C'est la manifestation d'une relation spirituelle s'exprimant dans une obéissance. Par l'interaction de l'engagement de Dieu et de la réponse de l'homme, le sabbat peut être « un signe par lequel on saura que je suis l'Éternel, votre Dieu. » (Ez 20.20)

Philippe AUGENDRE
Manosque, le 31/03/2012

*Grâce à toi on rebâtera sur les ruines
... tu relèveras des fondations ... on
t'appellera celui qui répare les brèches... qui restaure les sentiers ...
pour rendre le pays habitable ...*

Es 58.12